

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°12 du 25 mars 2011

PARTIE PERMANENTE

Armée de l'air

Texte n°12

ERRATUM

à l'instruction n° 4000/DEF/DRH-AA/SDEP-HP/BPRH du 19 janvier 2011 relative aux normes médicales d'aptitudes applicables au personnel militaire de l'armée de l'air et à la définition des standards d'aptitude médicale minimaux à requérir dans les emplois du personnel navigant.

Du 17 mars 2011

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'instruction n° 4000/DEF/DRH-AA/SDEP-HP/BPRH du 19 janvier 2011 relative aux normes médicales d'aptitudes applicables au personnel militaire de l'armée de l'air et à la définition des standards d'aptitude médicale minimaux à requérir dans les emplois du personnel navigant.

Du 17 mars 2011

NOR D E F L 1 1 5 0 1 6 6 Z

Texte modifié :

Instruction n° 4000/DEF/DRH-AA/SDEP-HP/BPRH du 19 janvier 2011 (BOC N° 10 du 11 mars 2011, texte 17 ; BOEM 620-4.1.7.1).

Référence de publication : BOC N° 12 du 25 mars 2011, texte 12.

L'instruction n° 4000/DEF/DRH-AA/SDEP-HP/BPRH du 19 janvier 2011 est modifiée comme suit :

Dans l'entête du texte, rubrique « NOR ».

Au lieu de :

« DEFL1150166S » ;

Lire :

« DEFL1150166J ».